Bulletin d'information du PNUD Burkina Faso

Le Partenariat en Action

PNUD
Au service des peuples et des nations

L'Actualité du PNUD n° 002 de Juillet 2015

LE PNUD ET D'AUTRES PTFS PARTICIPENT AU PANIER COMMUN ÉLECTIONS

62 Volontaires mobilisés pour sillonner le territoire national

ZOOM

ONU-HABITAT
LA PHASE 3 DU PPAB LANCÉ
P-3

FOCUS

ELECTIONS 2015-2016
APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL
p 4-7

ACTU PROGRAMME

APPUI AUX PROJETS ET PROGRAMMES
P8-12

EDITORIAL

CAP SUR LES ELECTIONS 2015-2016

Pascal Karorero
Cordonnateur du Système des Nations Unies,
Représentant Résident du PNUD au Burkina Faso

J'ai le plaisir de partager avec vous l'édition N° 002 de notre bulletin « le partenariat en action » mettant en exergue les activités du PNUD au cours du deuxième trimestre 2015.

Dans cette édition, on note la poursuite de l'appui au processus de la transition et l'organisation des élections avec le démarrage effectif du Projet d'Appui aux Elections (PAE) par la mise en place du personnel, l'acquisition d'équipements et la réalisation des activités prioritaires. Outre l'assistance du PNUD s'élevant à une contribution de USD 0,800 million, ce projet bénéficie de l'appui financier de la Suède et de la Suisse respectivement à hauteur de USD 4,2 millions et USD 0.530 million.

Les activités prévues au cours du troisième trimestre s'inscriront dans la droite ligne de ce qui a déjà été menée lors du premier semestre avec une accélération du rythme de nos interventions.

Le présent numéro, comme les autres déjà publiés, conformément à l'objectif initial, aborde des questions relatives à l'exécution du programme en général, des visites de projets et des appuis/conseils au Gouvernement.

Le bulletin apportera des informations plus détaillées sur l'actualité des composantes Gouvernance (dans toutes ses dimensions), Pauvreté et Environnement (y compris le Changement Climatique) du programme de pays et des éléments sur le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) et ONU-Habitat.

L'Equipe de Rédaction vous remercie de l'accueil que vous avez réservé aux numéros précédents de notre bulletin trimestriel. Elle reste disponible pour tout feedback en vue d'améliorer le bulletin dans le fonds comme dans la forme. Rendez-vous est pris pour octobre 2015 pour le prochain numéro.

Pascal Karorero

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Maleye Diop

EDITEUR
Mahamadi Ouédraogo

COORDONNATEURS DE LA RÉDACTION
Mahamadi Ouédraogo
Laetitia Ouoba

RÉDACTEURS
Dieudonné Kini
Pamela Lubaki (Communication-PAE)
Pascal Yaogo (Expert MEF)
Armande Sawadogo
Daniela Buchmann
Mahamadi Ouédraogo
Laetitia Ouoba

STAGIAIRES
Kadiatou Diallo

CONCEPTION ET MISE EN PAGE
Mahamadi Ouédraogo
Laetitia Ouoba

RELECTEURS
Brice Millogo
Dieudonné Kini

PHOTOS
PNUD Burkina Faso
MPFG

ADRESSES
PNUD
34, Avenue du CES
Immeuble des Nations Unies
01 BP 575 Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél. : 226.25.30.67.62/63/64
Facsimile: 226.25.33.27.46
Courriel: registry.bf@undp.org
Visitez notre site web : www.bf.undp.org
Facebook: https://www.facebook.com/pages/PNUD-BURKINA-FASO
Twitter

ONU-HABITAT- PPAB3

LE TOP DEPART DONNE A BISSIGHIN

Le Vendredi 03 Juillet dernier a eu lieu, le lancement officiel des travaux de réalisation des infrastructures urbaines au profit des populations de la zone d'habitats spontanés de la commune rurale de Bissighin. Il s'agit d'un programme qui appuie les Pays ACP dans leurs efforts pour relever les défis posés par le développement urbain et pour mobiliser des ressources de financement des projets d'investissement et de développement d'infrastructures urbains, en appliquant un ordre de priorité en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles.

Crédit photo: Kadiatou Diallo

Le ministre des infrastructures, entouré des partenaires techniques et financiers procédant à la pause la première pierre

La lutte contre la pauvreté urbaine et le déficit social demeure une priorité majeure pour notre pays. Selon les statistiques publiées par l'ONU-Habitat, 60% de la population africaine vivra en milieu urbain d'ici 2020. Le Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB) est un programme global lancé grâce à une collaboration tripartite entre le Secrétariat des Pays des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), la Commission de l'Union Européenne et l'ONU-Habitat. Cette collaboration s'appuie sur l'article 25 de la Convention de Cotonou, qui vise d'une part, «la couverture, la qualité et l'accès aux infrastructures et services sociaux de base. D'autre part, elle vise à réduire les inégalités dans l'accès à ces services et à promouvoir l'accès à un habitat abordable, approprié et au développement urbain».

Cette 3ème phase du PPAB a donc pour objectif de mettre en œuvre, de manière participative, les Projets Pilotes sélectionnés dans le quartier informel de Bissighin à Ouagadougou, afin d'améliorer les conditions de vie des populations de ladite zone.

Plus spécifiquement, il s'agira d'améliorer le système de caniveaux du quartier, qui est hautement vulnérable aux inondations, mettre en œuvre des projets communautaires en lien avec l'amélioration du cadre de vie du quartier, (éclairage du centre de santé et de promotion sociale, réalisation d'une infrastructure socio-éducative) et enfin, sécuriser une des « bancotières », site de prélèvement de la terre où sont souvent rapportés des cas de noyade d'enfants. Le lancement de cette initiative a été favorablement accueilli par la population de Bissighin qui, par la voix de leur chef a souhaité fructueuses réussites à ce projet, afin que les populations puissent véritablement en profiter. La ville de Ouagadougou représentée par le Secrétaire Général de la délégation spéciale de Ouagadougou, fonde beaucoup d'espoir sur ce projet et espère que d'autres partenaires s'engageront à la suite de l'Union européenne et de l'ONU-Habitat.

En tant que partenaire clé de ce programme, la commission de l'Union Européenne au Burkina Faso a tenu à rassurer le gouvernement burkinabè ainsi que les populations de Bissighin de leur appui constant pour l'amélioration des conditions de vie des populations. Depuis 2006, ce sont environ 150 millions d'euros investis chaque année par l'Union Européenne dans le cadre de ce projet. Il s'insère dans l'objectif de contribuer à l'atteinte des OMD, particulièrement la cible 7, « réduire de moitié la proportion de la population n'ayant pas d'accès durable à l'eau potable d'ici 2015, et parvenir à améliorer de façon significative les vies d'au moins 100 millions d'habitants des bidonvilles d'ici 2020 ».

L'ONU-Habitat, par la voix du coordonnateur du Système des Nations Unies, a rappelé que ce programme se déroule en trois phases à savoir : l'élaboration des profils urbains, la planification d'actions et la formulation du document de programme et la réalisation des projets prioritaires.

Les interventions dans le cadre de cette 3ème phase se veulent plus ciblées. En effet, l'attention est mise sur une zone réduite pour plus d'efficacité et de visibilité, au regard de la concentration des activités mais aussi des ressources disponibles. Le coordonnateur du Système des Nations Unies a souligné également que : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, surs, résilients et durables, constitue un des objectifs de développement durable pour la période 2015-2030 qui seront adoptés à la prochaine Assemblée générale des Nations Unies. L'activité qui est lancée aujourd'hui s'inscrit donc dans le cadre de l'agenda de développement post 2015».

Le Ministre des infrastructures, représentant son Excellence Monsieur le Premier Ministre empêché, a pour sa part, rappelé les enjeux de la lutte contre la pauvreté urbaine et le déficit social. Il a remercié les partenaires tels que l'ONU-HABITAT et l'Union européenne pour leur investissement dans cette lutte. Il demande aux partenaires un accompagnement pour l'élaboration d'une stratégie nationale dans l'amélioration de l'habilitation des bidons villes.

Un accent particulier sur le suivi-évaluation permettra de faire des recommandations afin de tirer les enseignements nécessaires pour un passage à l'échelle supérieure. Il exhorte en outre les acteurs à veiller à une gestion rigoureuse pour une bonne démarche de mise en œuvre. Un comité de résidents sera mis en place dans le quartier, pour assurer une mise en œuvre efficace des activités et à cet effet, il invite les populations à s'impliquer pour la bonne marche du projet.

Laetitia Ouoba

Appui au processus électoral au Burkina faso

LA CONTRIBUTION DE LA SUEDE POUR LE PANIER COMMUN

Crédit photo: Laetitia Ouoba

Echange de parapheur entre la chargé d'affaires a.i de la suède et le Représentant Résident du PNUD

Dans le cadre des élections de fin de transition (présidentielle et législative) du 11 octobre prochain et municipales du 31 janvier 2016, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), avec la collaboration de deux partenaires, la Suède et la Suisse, met en oeuvre un Projet d'Appui aux Elections (PAE).

Ce Projet d'Appui aux Elections a été signé le 8 avril 2015 et porte sur quatre composantes qui sont : i) Appui à la CENI et aux autres institutions pour l'organisation et la tenue des élections ; ii) Appui à l'éducation Civique, à la Communication, à la participation des femmes et à la mobilisation des électeurs ; iii) Prévention, gestion des conflits et éducation à la paix ; iv) Pérennisation des acquis et appui à long terme de la CENI.

La constitution du panier commun PAE-BF

Des accords de financement ont été signés avec les deux partenaires pour une participation à un panier commun géré par le PNUD.

Une contribution de 4,2 millions de dollars US octroyée par la Suède

L'accord avec la Suède porte sur un engagement de cette dernière à apporter une contribution de 35 millions de couronnes suédoises (soit environ 4,2 millions de dollars US) pour l'organisation des élections de 2015 et 2016 au Burkina Faso.

Madame Margareta Kristianson, Chargée d'Affaires a.i. de l'Ambassade de Suède, signataire de l'accord apprécie positivement la qualité de la collaboration et du dialogue instauré entre les principaux acteurs pour l'appui aux élections présidentielle et législative d'octobre 2015 et municipales de 2016. Elle souligne que « l'appui de son pays porte sur le cycle électoral dans son ensemble (pré, pendant et post-électorale) et espère que les femmes, les jeunes et les populations rurales profiteront de ce soutien »

530 000 dollars US en provenance de la Suisse

La Suisse elle, s'engage à apporter une contribution de 500 000 Francs Suisses (soit environ 530 000 dollars US) à l'organisation des élections de 2015 et 2016 au Burkina Faso.

Appui au processus électoral au Burkina faso

LA CONTRIBUTION DE LA SUISSE POUR LE PANIER COMMUN

Crédit photo: Laetitia Ouoba

L'échange de parapheur entre le Directeur de a Coopération suisse et le Représentant Résident du PNUD

Monsieur Jean-Bernard Dubois, Directeur de la Coopération Suisse au Burkina Faso , exprime la fierté de son pays d'être associé aux autres Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) pour appuyer les efforts du Gouvernement dans l'organisation des élections. Il loue la qualité de la collaboration qui existe pour appuyer ce processus historique, qui laisse présager d'excellents résultats.

Le mot du Représentant Résident du PNUD

Monsieur Pascal Karorero, Représentant Résident du PNUD remercie le Gouvernement de la Suède pour sa générosité et a assuré que le PNUD ne ménagera aucun effort pour un bon usage de ces ressources dans son appui à la CENI et aux autres Institutions engagées dans l'organisation de ces élections. Il ajoute que le partenariat entre la Suisse et le PNUD dans l'appui au processus initié lors des élections législatives et municipales de 2012 au Burkina Faso, se poursuit dans le cadre de ces élections de sortie de la période de Transition, à la satisfaction de tous.

La signature des Accords a connu la présence de représentants de Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale. Le Gouvernement se réjouit de ce partenariat et souhaite que cela se perpétue avec ces deux partenaires.

Mahamadi Ouédraogo

APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL AU BURKINA FASO

LE PNUD DEPLOIE 62 VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES SUR LE TERRAIN

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Projet d'appui aux élections au Burkina Faso « PAE-BF 2015-2016 », le Programme des Nations Unies pour le Développement, avec le concours du Programme des Volontaires des Nations Unies au Burkina Faso, a recruté 62 Volontaires des Nations Unies. Il s'agit en effet de 14 volontaires internationaux et 48 nationaux qui seront déployés dans les 13 régions et 45 provinces du Burkina Faso. Leur mission, travailler aux côtés des Commissaires et démembrements de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), à la tenue d'élections transparentes et apaisées, couplées (présidentielle et législative) du 11 octobre 2015 et des municipales du 31 janvier 2016.

Crédit photo: Laetitia Ouoba

Les volontaires internationaux posant avec le Représentant Résident et les membres du PAE avant leur départ pour les 13 régions du Burkina

Le projet est mis en œuvre grâce à un financement du PNUD et d'autres partenaires participants à un panier commun dont la Suède et la Suisse.

Du lundi 6 au vendredi 14 juillet 2015, s'est tenue une session d'immersion organisée en faveur des VNU nouvellement recrutés, afin d'une part, de les outiller, sur le rôle qu'ils auront à jouer, et d'autre part, de les informer sur les activités que mènent les autres acteurs pour appuyer le processus électoral au Burkina Faso.

Les conseils du Représentant Résident Pascal KARORERO

La cérémonie d'ouverture de ces assises a eu lieu le lundi 6 juillet au siège du PNUD, en présence du Président de la CENI Me Barthélémy Kéré, au cours de laquelle, le Représentant résident du PNUD, Pascal Karorero a, dans son mot de bienvenue, fait savoir que ces volontaires recrutés ont pour mandat d'appuyer techniquement les Commissaires et démembrements de la CENI dans la sensibilisation et l'éducation citoyenne et la formation des agents électoraux, et d'assurer le rapportage effectif de données sur l'évolution des activités sur le terrain.

De même, ils auront à assurer le monitoring des activités des Organisations de la Société Civile, engagées par le PNUD pour la sensibilisation, l'éducation citoyenne, la prévention et la gestion des conflits. Pour cela, Pascal Karorero a sollicité un engagement sans faille de chaque volontaire pour l'obtention de bons résultats, gardant à l'esprit qu'ils véhiculent l'image, les valeurs et la neutralité des Nations Unies.

Le Top départ donné par le Président de la CENI Me Barthélemy Kéré

Me Barthélémy Kéré, Président de la CENI, a également souhaité la bienvenue au pays des hommes intègres aux Volontaires internationaux et félicité les Volontaires nationaux. Au cours de son exposé, le Président de la CENI a brossé un tableau exhaustif du processus électoral au Burkina Faso, depuis 2007 et a placé les élections de 2015-2016 dans leur contexte historique récent. Me Kéré s'est également étendu sur le mandat, le budget et les défis auxquels la CENI fera

APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL AU BURKINA FASO

LE PNUD DEPLOIE 62 VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES SUR LE TERRAIN

crédit photo: Kadiatou Diallo

face au cours du cycle électoral en cours.

Prise de contacts avec les organisations partenaires d'appui aux élections

Au cours des journées suivantes, les organisations partenaires du processus électoral ont, tour à tour, présenté leurs activités sur le terrain aux VNU Il s'agissait de :

• IFES (Fondation internationale pour les systèmes électoraux) qui est au Burkina depuis le 31 mars 2015. IFES travaille en étroite collaboration avec la Commission Electorale Nationale Indépendante et apportera son appui dans le système de retransmission des résultats et le matériel électoral, cela avec le financement de l'USAID ;

• ECES (Centre Européen d'Appui aux Processus Electoraux), qui est une organisation privée à but non lucratif, intervenant dans le cadre de son Projet d'appui à la crédibilité et à la transparence des élections au Burkina Faso « PACTE ».

ECES apporte un appui juridique et opérationnel à la CENI ; travaille au renforcement des capacités des différents acteurs dans le leadership, la prévention et la gestion des conflits; assure le monitoring des médias ; et organisera des cadres de concertation avec les partis politiques. Le bailleur de fonds principal d'ECES est l'Union européenne et certains Etats membres;

• NDI (Institut National Démocratique) pour sa part, travaille avec une quinzaine de Partis politiques et quelques OSC, en mettant en œuvre un programme qui contribue à la crédibilité des élections notamment dans le renforcement des capacités des partis politiques afin d'appuyer l'engagement citoyen ; d'accroitre la capacité des citoyens à participer au processus électoral ; d'assurer le suivi et l'observation des élections, ainsi que l'implication effective des femmes et des jeunes ;

• WANEP (Réseau Ouest Africain d'édification de la paix), travaille dans la prévention des conflits électoraux. Son programme WIPNET s'occupe de la paix par l'implication des femmes ;

• Et enfin, DIAKONIA, le dernier intervenant, est une organisation humanitaire suédoise œuvrant pour un monde équitable et durable sans pauvreté. Elle intervient dans le processus électoral du Burkina avec son Programme d'appui au processus électoral « PAPE », qui couvre une période de trois ans, et contribue à la transparence dans le processus électoral en renforçant la capacité des parties prenantes, notamment des observateurs nationaux et en mettant sur pied une plateforme d'alerte précoce le jour des élections.

Formation sur les processus électoraux et questions connexes

Outre les activités des partenaires du PNUD au processus électoral, les volontaires ont bénéficié d'une connaissance sur les questions liées à la ligne politique électorale des Nations Unies, sur les questions du Genre dans les processus élec toraux; la prise en compte de la question Genre dans la Constitution et le Code électoral du Burkina Faso ; ainsi que sur les droits de l'homme et les élections.

Volontaire, l'inspiration en action

En ce qui concerne ce dernier thème, les VNU ont pu entendre l'intervention du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre basé à Dakar. Le déploiement de ces VNU vers leurs régions et provinces d'affectation interviendra à partir du mercredi 22 juillet 2015. Entre temps, les VNU auront fait connaissance et échangé avec les Commissaires de leurs lieux d'affectation respectifs de telle sorte qu'ils seront immédiatement opérationnels une fois arrivés sur le terrain.

Pamela Lubaki

Energie-Environnement

LES PROGRAMMES PTFM A LA CROISEE DES CHEMINS AGENCES NATIONALES OU PHASES

En Afrique au Sud du Sahara, on compte aujourd'hui une quinzaine de pays ayant initié et développé des programmes platesformes multifonctionnelles. Ces programmes ont atteint des stades différents en fonction des localités. Au Mali par exemple, une nouvelle phase de 5000 PTFM est entrain d'être entamée par le projet, tandis que celui du Burkina finit sa deuxième phase de 1700 PTFM en décembre 2015.

Ceux du Bénin, du Niger, du Togo et du Tchad terminent une phase pilote. Le point commun de tous les programmes est que les Gouvernements et les bureaux PNUD sont constamment à la recherche de financements pour la poursuite des activités initiées et développées depuis maintenant une dizaine d'années.

Installation du Biogaz dans une ptfm pilote du Mali

Neuf représentants de Gouvernements et de bureaux PNUD se sont rencontrés à Bamako du 19 au 22 mai 2015 autour de la problématique de la capitalisation des innovations techniques et technologiques. Au-delà des aspects techniques, l'atelier a aussi favorisé les échanges autour de la question de la poursuite des programmes et de leur transformation institutionnelle. Deux recommandations majeures ont été formulées à l'atelier : la création d'Agences nationales ou structures pérennes et l'adoption des énergies renouvelables pour les PTFM.

Programmes PTFM et transformation institutionnelle

L'atelier de Bamako a demandé aux bureaux PNUD d'appuyer les Gouvernements de chaque pays, à créer une structure nationale ou une agence qui aura pour mission de pérenniser les fonds et conduire les activités sur le terrain. L'existence d'une telle agence suppose une profonde transformation institutionnelle des programmes nationaux PTFM. L'un des avantages à la création d'une Agence comme c'est le cas en Mauritanie, est qu'il est possible d'obtenir une dérogation qui la rende autonome dans l'acquisition des équipements.

Il est impérieux aussi que l'Agence une fois mise en place crée une approche beaucoup plus harmonisée et intégrée entre l'accès aux services énergétiques et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, la durabilité environnementale, et la réduction de la pauvreté. Une telle approche va certainement contribuer à améliorer l'appropriation de l'outil PTFM par ses bénéficiaires directs.

Les énergies renouvelables, une nécessité

L'action plate forme devra se tourner davantage vers les énergies renouvelables. L'utilisation des biocarburants ,du solaire et du biogaz, etc. ont fait l'objet d'expérimentations diverses et méritent d'être vulgarisées à grande échelle. L'utilisation des biocarburants particulièrement l'huile de jatropha curcas a fait ses preuves au Burkina Faso et peut être utilisé sans aucune difficulté dans les petits moteurs pour l'irrigation et les plates formes multifonctionnelles.

A titre d'exemple, le Niger mène une expérience sur l'utilisation de l'huile de neem dans les plates formes multifonctionnelles et les résultats sont attendus avec grand intérêt. En Mauritanie, les 144 platesformes du portefeuille marchent au solaire. Au Burkina Faso, l'hybridation de PTFM est une phase transitoire vers le solaire.

L'atelier de Bamako a encouragé les programmes nationaux à se tourner non seulement vers les partenaires traditionnels mais aussi vers des partenariats innovants et diversifiés comme le secteur privé.

Armande Sawadogo
Spécialiste programme Energie & Environnement PNUD

Elimination des violences faite aux femmes

CARAVANE DE LUTTE CONTRE LES VEFF

Crédit photo: MPFG

Une vue des participants au cours des échanges

La question des violences faites aux femmes est un sujet au centre des préoccupations du gouvernement burkinabè et des PTFs investis à la cause. Pour un meilleur appui et suivi pour lutter contre ce fléau, il est important d'identifier les différentes sortes de violences exercées à l'encontre des femmes. Le constat fait démontre que dans un même pays, d'une région à une autre les violences exercées peuvent varier. Quelles sont donc ces différentes formes de violences constatées dans les régions du Burkina ? Pour répondre à cette question, le Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre (MPFG) et ses structures déconcentrées, bénéficiant de l'appui financier du PNUD ont initié une caravane de sensibilisation contre les violences faites aux femmes et aux filles (VEFF) au cours du mois de juin 2015

Lorsque la caravane faisait ses premiers pas dans la région du centre, à Ouagadougou, la question des grossesses non-désirées était au centre des discussions. Une projection cinématographique sur le sujet a permis d' apporter des éclaircissements aux zones d'ombres.

Le mariage forcé, un phénomène encore persistant

En progressant dans la région du plateau central (Ziniaré et environnant), la principale préoccupation posée parles populations concernait la question des mariages forcés. En effet, 88 cas de ce type y ont été enregistrés par la Direction Régionale de la Promotion de la Femme et du Genre en 2012.

Quid de l'exclusion sociale

Au passage de la caravane dans la région du Sahel, cette problématique était abordée, mais cette fois du point de vue de la déscolarisation des mineures, résultant souvent des mariages précoces et forcés. Ceci a donné lieu à Dori, à un plaidoyer pour une application effective du code des Personnes et de la Famille. Dans le Centre-Ouest, à Koudougou, les participants étaient préoccupés par l'exclusion sociale pour accusation de sorcellerie. Les échanges entre participants y sont allés jusqu'à provoquer des larmes. L'importance d'un engagement des chefs coutumiers et religieux, qui ont d'ailleurs rehaussé les rencontres dans toutes les régions de leur présence, a été soulignée.

L'implication des leaders coutumiers dans la lutte contre les VEFF

En outre, dans les Hauts-Bassins, et plus particulièrement à Bobo-Dioulasso, le réseau de leaders communautaires et religieux de lutte contre les VEFF a activement contribué à la discussion autour de l'excision et les grossesses non-désirées. Ce réseau a été créé en 2014, au cours de la première phase du programme conjoint des Nations Unies et du gouvernement burkinabè contre les VEFF (PC-VEFF).

Les violences économiques, un autre visage des VEFF

L'étape de Dédougou, dans la Boucle du Mouhoun, a finalement été un lieu d'échanges autour des violences économiques faites aux femmes, les empêchant de bénéficier de leurs efforts, et ceci spécialement dans le domaine de la commercialisation du coton.

La mise en place d'une stratégie contre les VEFF

Au cours de la caravane, les femmes ont été informées de l'existence d'une stratégie de prise en charge des femmes et filles victimes de violations de leurs droits. Cette stratégie a été mise en pratique par la création d'un centre d'accueil et d'hébergement des victimes de VEFF a Ouagadougou et soutenu par des partenaires tels que le PNUD, la Banque Mondiale et l'UNICEF.

Au regard de ce qui précède, il est à noter la nécessité de poursuivre la sensibilisation des acteurs, de diffuser des instruments juridiques, de renforcer les capacités dans le sens de la connaissance de ces textes et de faire un plaidoyer pour leur application effective. Ce besoin a été soulevé à toutes les étapes de cette caravane de sensibilisation. Le PNUD s'engage actuellement à un niveau décisionnel, dans ce sens et fait un plaidoyer pour l'application des textes existants et concernant les VEFF, ainsi que pour l'adoption d'une loi spécifique contre les VEFF par le CNT.

Daniela Buchmann
Point focal genre PNUD

DEVELOPPEMENT DURABLE

POUR UNE DURABILITE ENVIRONNEMENTALE: LES ACTEURS DU PAPE SE CONCERTENT

Crédit photo: Mahamadi Ouedraogo

Les Représentants résidents (de la gauche vers la droite) du Bénin, Niger, Togo et Burkina Faso

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Union Européenne ont soutenu l'initiative des Gouvernements du Bénin, du Burkina Faso et du Niger pour élaborer et mettre en œuvre le programme intitulé «Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE)», mise en oeuvre sous l'égide de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Le PAPE a été conçu pour être un instrument d'appui à la gestion durable des aires protégées du WAP. L'enjeu est de contribuer à la conservation de la biodiversité et des services éco-systémiques pour un développement durable dans le WAP.

Le PAPE/PNUD a pour objectif de « rendre plus efficace et viable la gestion coordonnée des aires protégées (AP) du complexe WAP (W, Arly, Pendjari) et de leurs ressources naturelles et végétales ». L'objectif spécifique du PAPE est de renforcer durablement la conservation des écosystèmes du complexe WAP avec une perspective régionale, et avec optimisation des bénéfices pour la population riveraine.

Un conseil des Ministres du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités du PAPE, il s'est tenue à Niamey au Niger, les 9 et 10 juillet 2015, la session annuelle du Conseil des Ministres du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente.

Ont pris part à cette importante rencontre, l'ensemble des acteurs de haut niveau et des parties prenantes du Programme PAPE, les Administrations gouvernementales en charge des aires protégées du complexe WAPO ainsi que les partenaires techniques et financiers.
Le Conseil des Ministres s'est tenu en deux étapes : la visite de terrain le jeudi 9 juillet et la session du Conseil des Ministres le vendredi 10 juillet.

Une visite de terrain pour s'imprégner des réalités du terrain

La visite de terrain a été effectuée dans le parc de la Tapoa dans le secteur du W du Niger, pour faire le suivi de l'exécution physique, notamment sur deux sites essentiels.

Le premier site visité est le point d'eau de Libatchek (seuil en forme de bec de canard). Il agrandira la superficie utile à la faune à la fin de la saison sèche en augmentant le pâturage disponible, ce qui contribuera à la croissance de la faune du Parc d'environ 3.100 grands herbivores et induira une forte densité (d'environ 40 ongulés/km^2) dans un rayon d'environ 5km tout autour du point d'eau.

Le deuxième site est le réservoir de Moussa Kwara (digue en buttage). Cet ouvrage a créé un nouveau point d'eau permanent à mi-chemin entre les zones à forte densité faunique en saison sèche de la Tapoa et la rivière Mékrou et a agrandi la superficie utile à la faune pendant la saison sèche par environ 78,5 km^2. Cela permettra d'avoir les mêmes avantages que pour le site précédent.

La piste régionale empruntée par la mission, constitue elle-même un ouvrage du projet. Il s'agit d'une piste permanente de 51 km de long (reliant la base vie de la Tapoa/

DEVELOPPEMENT DURABLE :
POUR UNE DURABILITE ENVIRONNEMENTALE: LES ACTEURS DU PAPE SE CONCERTENT

Niger avec le Point Triple (point central entre les trois parcs W du Bénin, du Burkina Faso et du Niger) qui est déjà accessible par le Burkina Faso et le Bénin), de 30 radiers enrochés (HIMO) situés le long de la piste, d'un pont avec chaussée submersible et un seuil en forme de bec de canard au site du bas-fond de Meydiaga (appelé Libachek en langue Peuhl).

Les participants ont pu ainsi toucher du doigt les réalités du terrain et apprécier les ouvrages et leur qualité. Ils ont exprimé leur satisfaction au regard du niveau de réalisation atteint. Ils ont donnés des instructions dans le sens du suivi et de l'entretien des ouvrages de sorte à avoir des infrastructures pérennes et ont fortement encouragés l'association des communautés riveraines dans la gestion des aires protégées.

Compte rendu du conseil des ministres du PAPE

Le Conseil des Ministres a apprécié et validé les résultats du Comité Scientifique de Suivi (CTS) 2015 dont le rapport a été présenté. Il a ensuite fait des recommandations à l'endroit de chacune des parties prenantes.

M. Fodé Ndiaye, Représentant Résident du PNUD au Niger est intervenu au nom de ses collègues du Bénin, du Burkina et du Togo pour réitérer l'engagement du PNUD, à accompagner les pays, de concert avec les autres partenaires, dans la mise en œuvre de leurs priorités de développement.

La satisfaction et l'engagement des des PTFs

Les partenaires techniques et financiers (UEMOA, UE, UICN et le PNUD) ont exprimé leur satisfaction de l'exécution du PAPE, tout en demandant la mise en œuvre des recommandations formulées pour une atteinte des objectifs du programme dans les délais impartis.

La finalité du projet étant la durabilité environnementale, les ouvrages réalisés qui ont une dimension multi-usages, permettront d'avoir des pistes à passage permanent, le développement de pâturages vert en saison sèche, l'augmentation quantitative d'herbivores et l'épanouissement d'espèces rares. Cela contribuera à la conservation de la biodiversité et des services éco-systémiques pour un développement durable en Afrique de l'Ouest.

Mahamadi Ouédraogo

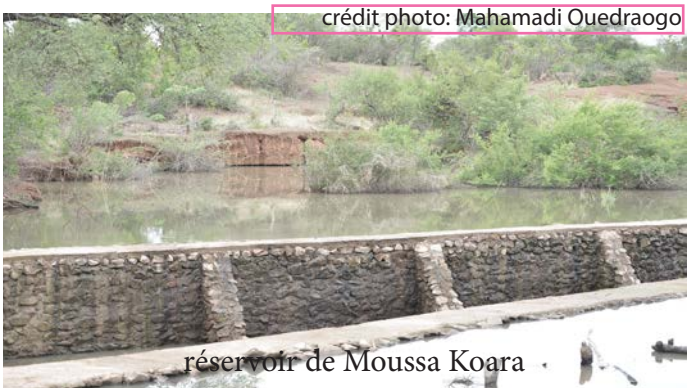

crédit photo: Mahamadi Quedraogo

réservoir de Moussa Koara

hippotragues

Point d'eau ou seuil de Libatchek

Une vue de la diversité faunique du PAPE

Gouvernance économique

EFFICACITE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

Le Ministère de l'Economie et des Finances, avec l'appui financier et technique du PNUD à travers le Programme de renforcement de la gouvernance, a initié une série d'ateliers régionaux d'information et de sensibilisation dans les différentes régions.

A l'instar des trois ateliers précédents tenus à Tenkodogo, Dédougou et Manga, celui de Dori s'est déroulé du 26 au 27 mai 2015 dans salle de réunion du Gouvernorat sous la présidence de Monsieur BICABA Sibiri Bruno, Conseiller technique du Gouverneur, représentant le Gouverneur, assisté par Madame ZONGO/KABORE Alimatou, Directrice de la Coordination et de l'Efficacité de l'Aide Publique au Développement.

Une vue des participants à l'atelier

L'objectif visé à travers cet atelier était de vulgariser les recommandations de la Déclaration de Paris et de l'Accord de Busan, de faire le bilan de leur mise en œuvre et de présenter les notions de base sur le PPP et les expériences en la matière à travers le monde et au Burkina Faso. L'atelier a regroupé des autorités administratives, des représentants de la Délégation spéciale de la commune de Dori, des services techniques déconcentrés, des ONG et associations de développement et des opérateurs privés. Il a été animé par quatre (4) cadres de la Direction Générale de la Coopération ainsi que l'expert chargé du volet Efficacité de l'aide de la sous-composante Gouvernance économique du Programme de renforcement de la gouvernance.

De l'efficacité de l'aide à l'efficacité de la coopération au développement

Après Rome (2003), Paris (2005) et Accra (2008), le 4e Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide qui s'est tenu à Busan du 29 novembre au 1er décembre 2011, a fait le bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et adopté un « Accord de partenariat pour une coopération efficace au service du développement ».

La particularité de cet accord réside dans le fait qu'il prône non seulement un élargissement du champ du dialogue sur le développement au-delà de l'aide, mais également un élargissement de la base géographique de l'aide au-delà des traditionnels donneurs.

Pour son opérationnalisation, le Burkina Faso, qui a adhéré à cette initiative, a élaboré et met en œuvre un Plan national de l'efficacité de la coopéra tion au développement (PANED) qui couvre la période 2014-2016. Une des recommandations du Forum de Busan pour renforcer les capacités nationales de financement du développement est de faire appel à d'autres acteurs comme le secteur privé qui joue un rôle important dans la création de richesses, de revenus et d'emplois.

Aussi, le Gouvernement du Burkina Faso a, à la faveur de l'adoption de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), réaffirmé son engagement à promouvoir le Partenariat Public Privé (PPP) à travers la création d'une direction chargée de la Promotion du Partenariat Public-Privé, l'adoption d'une stratégie de PPP en septembre 2011, d'une loi PPP en mai 2013 et de textes d'application ainsi qu'un Programme PPP en juillet 2014.

Informer et sensibiliser les acteurs locaux

Les différents exposés qui ont porté entre autres sur la coopération pour le développement, la coordination de l'aide publique au développement au Burkina Faso, le bilan de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement et l'accord de Partenariat de Busan, la mise en œuvre de l'Accord de partenariat de Busan au Burkina Faso : le PANED 2014-2016, les notions et risques associés au PPP et le cadre juridique applicable au PPP au BurkinaFaso, ont permis aux participants de mieux appréhender le concept de l'aide et les fondements de la coopération pour le développement ainsi que les difficultés liées à la coordination et la gestion de l'aide au Burkina Faso.

A l'issue des présentations, les participants ont apporté des contributions et soulevé quelques préoccupations portant entre autres sur, la stratégie à mettre en œuvre pour sortir le Burkina Faso de la dépendance de l'aide ; le pouvoir de décision du partenaire privé dans la fixation des tarifs dans un partenariat public-privé ; le lien entre le cadre juridique applicable au ppp et le code minier au Burkina Faso; les nuances entre partenariat public-privé, marchés publiques et commandes publiques…

Cet atelier a permis aux participants de mesurer l'ampleur de la dépendance du Burkina Faso de l'aide publique au développement. Pour sortir de cette dépendance le Burkina Faso doit œuvrer au renforcement des capacités de mobilisation des ressources internes et impliquer tous les acteurs dans le processus de développement. Dans ce sens, le secteur privé pourrait contribuer efficacement à la réalisation des projets de développement à travers la mise en place de partenariats publics-privés.

Pascal YAOGO
Expert national en coordination, gestion et harmonisation de l'aide/ PRG-GE

BONNES VACANCES.....

Enfin, à ceux qui en ont!